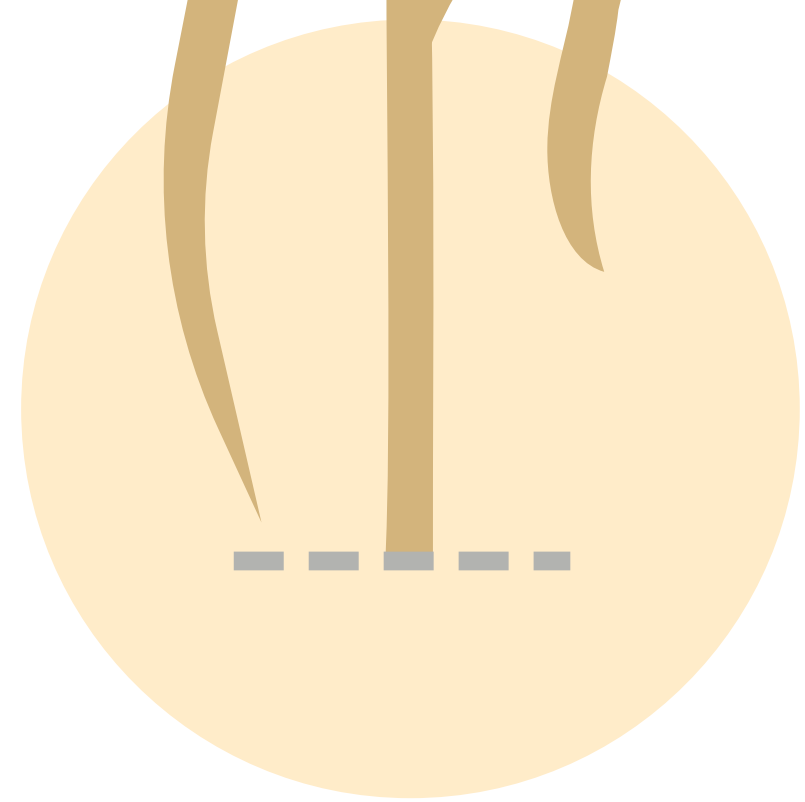




ETAMINES SORTIES

OAD

DEFI® :
AMM (SYNGENTA FRANCE S.A.S.) : 8700462 ; composition : Prosulfocarbe 800 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
CODIX® :
AMM (ADAMA) : 2130140 ; composition : Diflufenican 40 g/l, Pendiméthaline 400 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
BATTLE DELTA® :
AMM (FMC FRANCE) : 2171054 ; composition : Flufénacet 400 g/l, Diflufenican 200 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée.
CHARDEX® :
AMM (CORTEVA AGRISCIENCE FR) : 9600370 ; composition : MCPA g/l, Clopyralid 35 g/l ; formulation : (SL) concentré soluble.
JUVENTUS® :
AMM (BASF FRANCE SAS) : 2010280 ; composition : Metconazole 90 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
HELIOSOUFRE S® :
AMM (ACTION PIN) : 9000222 ; composition : Soufre 700 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable) .
MAVRIK FLO® (MAVRIK SMART®) :
AMM (ADAMA FRANCE S.A.S.) : 8900564 ; composition : Tau-fluvalinate 240 g/L ; formulation : (EW) émulsion de type aqueux.

AMPLITUDE® :
AMM (BASF FRANCE SAS) : 2190509 ; composition : Méfentrifluconazole 100 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
PRIAXOR EC® :
AMM (BASF FRANCE SAS) : 2161101 ; composition : Fluxapyroxad 75 g/l, Pyraclostrobine 150 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
FANDANGO S® :
AMM (BAYER SAS) : 2060118 ; composition : Prothioconazole 100 g/l, Fluoxastrobine 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
MEDAX MAX® :
AMM (BASF FRANCE SAS) : 2170933 ; composition : Prohexadione-calcium 50 g/kg, Trinexapac-éthyl 75 g/kg ; formulation : (WG) granulé dispersable.
TECHNO INTENS® :
AMM (PHYTEUROP) : 2130086 ; composition : Métaldéhyde 25 g/kg ; formulation : (GR) granulé.
LAMBDASTAR :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.
HELIOSOL® :
AMM (ACTION PIN) : 7200313 ; composition : Alcools terpéniques 665 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l’environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d’emploi : se référer à l’étiquette du produit et/ou www.phyteurop.fr. 23/11/2023

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 : distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels. Agrément BELCHIM FRANCE n° NC00838 : distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. Agrément CERIENCE n° PL00609 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

DEFI® :
DANGER : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



CODIX® :
ATTENTION: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la pendiméthaline et du ,2-benzisothiazol-3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



BATTLE DELTA® :
ATTENTION : H373 - Risque présumé d’effets graves pour les organes à la suite d’expositions répétées ou d’une exposition prolongée. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH208 - Contient de la 1,2 benzisothiazol-3(2H)-one et du flufénacet. Peut produire une réaction allergique. / EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



CHARDEX® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



JUVENTUS® :
ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation afin d’éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



HELIOSOUFRE S® :
DANGER : H318 - Provoque des lésions oculaires graves. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



MAVRIK FLO® (MAVRIK SMART®) :
ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



AMPLITUDE® :
ATTENTION : H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation afin d’éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



PRIAXOR EC® :
ATTENTION : EUH208 - Peut déclencher une réaction allergique. Contient : acide propanoïque, 2-hydroxy-, ester de 2-éthylhexyl(2S). EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation afin d’éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H302 - Nocif en cas d’ingestion. H332 - Nocif par inhalation. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.



HELIOSOL® :
ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH208 - Contient dipentène. Peut produire une réaction allergique.



FANDANGO® :
ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 - Susceptible de provoquer le cancer [indiquer la voie d’exposition s’il est formellement prouvé qu’aucune autre voie d’exposition ne conduit au même danger.



MEDAX MAX® :
EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation afin d’éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du Trinexapac-ethyl. Peut produire une réaction allergique.



TECHNO INTENS® :
EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation afin d’éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.

LAMBDASTAR :
Attention : H302 - Nocif en cas d’ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L’ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.